

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 46 (1958)

Heft: 856

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VAUD

Enfants d'hier, enfants d'aujourd'hui

Parlant, le 31 janvier, sous les auspices du Suffrage féminin lausannois, M. Claude Pahud, député, directeur du Centre de formation d'éducateurs pour l'enfance inadaptée, a examiné les conditions de la famille moderne, qui caractérise une atmosphère d'une liberté inusitée ; un trop grand nombre d'enfants sont instables, difficiles et même délinquants, conséquence d'une famille désorganisée, de la démission du père de famille comme de la mère de famille. Après avoir encore examiné l'influence de l'école, il s'est attaché au problème des loisirs, qui caractérise malheureusement une passivité toujours plus développée ; passivité à l'écoute de la radio, ouverte parfois durant toute la journée, ouverte tandis que l'enfant fait ses devoirs, ouverte pendant les repas familiaux ; passivité totale au cinéma, dont les jeunes sont toujours plus amateurs. Il appartient à la famille de contrôler ces loisirs, de se servir habilement de la radio pour l'instruction et le délassement de ses membres, et non pas pour leur apprendre l'inattention, et leur apporter la fatigue auditive ; le cinéma aussi, merveilleux moyen d'instruction et de délassement, doit être contrôlé ; le maître d'école comme la famille doivent préparer l'enfant à la vision d'un film ; c'est aussi le rôle du cinéma scolaire. Ce que fait la radio scolaire doit être donné en exemple.

M. Pahud a abordé encore le problème des lectures des jeunes, de « Tintin » aux excellents périodiques paraissant dans le canton. Ces considérations, bien d'autres encore sur le sport, sur les conditions de la vie actuelle, sur le sentiment d'angoisse et d'inconfort qui étreint ceux qui réfléchissent, ont vivement intéressé un nombreux auditoire où les mères, les grand-mères, les pédagogues étaient fort attentifs.

Mme Jacqueline Fischer, vice-présidente, a remercié chaleureusement le conférencier et annoncé que la votation fédérale coïncidera vraisemblablement avec la votation vaudoise sur le nouvel article constitutionnel qu'élaborera une commission extraparlementaire (dont fait partie Mme A. Quinche, présidente de la section vaudoise), pour l'introduction du suffrage féminin dans le canton de Vaud. En mai auront lieu les élections paroissiales ; les femmes y sont électrices et éligibles ; il faut espérer de nombreuses élues. En mai aussi se feront les élections de conseils de prud'hommes où les femmes sont éligibles.

S. B.

Cours d'instruction civique

Sur l'initiative de Mme Pierre Girard, à la Tour-de-Peilz, qui a organisé la consultation féminine de La Tour-de-Peilz, le groupe de Montreux du Suffrage féminin organise un cours d'instruction civique à l'intention des femmes, qui a commencé le 11 février et se poursuivra jusqu'à fin mars.

A plusieurs reprises déjà, des sections du Suffrage féminin ont organisé, dans le canton, des leçons d'instruction civique. Ce serait peut-être le moment de recommencer.

Nouveau groupe suffragiste à Orbe

A Orbe vient de se constituer, sous la présidence de Mme Liliane Vautier-Schenkel, un groupe en faveur du Suffrage féminin en vue des prochaines votations fédérales et cantonales. Les autres membres du comité sont Mmes G. Cachemaille, vice-présidente, F.

Nos suffragistes à l'œuvre

L'Aube de la Fédération européenne ? (suite de la page 1)

Les pays du marché commun restent intransigeants. Cependant leurs objectifs sont bien étrangers à nos habitudes sociales ou politiques. Non seulement notre législation fiscale ou sociale est totalement différente, par la force des choses (nous sommes une fédération de cantons souverains) mais pourrions-nous remettre la défense de notre franc suisse, monnaie forte, à des gens qui n'ont que des monnaies faibles ?

Nous qui, privés de matières premières ou d'accès à la mer, ne tisons notre revenu que de la transformation des matières premières, comment pourrions-nous nous aligner avec des systèmes qui conviennent à des conditions totalement différentes ?

Le futur Parlement

Les six prévoient la création d'un parlement où chacun d'eux aura droit à une représentation très inégale, la France, l'Allemagne, avec de nombreux députés, l'Italie beaucoup moins, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg restant parents pauvres. Pendant sept ans les décisions de ce parlement devront être prises à l'unanimité. Après ce laps de temps, on passera au système majoritaire et seuls les grands commandent.

Comment pourrions-nous nous adapter à ce mode parlementaire, nous qui sommes ha-

bitués à être représentés par deux Chambres, dont l'une respecte la souveraineté de chacun de nos cantons, par une représentation uniforme de deux membres, de sorte que les forts et les faibles, numériquement, se trouvent à égalité complète ? Nous ne sommes point accoutumés à nous soumettre à la loi du nombre, la représentation proportionnelle nous a appris à tenir compte de l'avis, souvent juste des minorités.

Si la zone de libre échange, avec ses dispositions libérales, ne parvenait pas à s'établir, faudrait-il nous accommoder d'un système étranger à tout ce que nous avons connu ? ce qui fait partie de notre patrimoine spirituel ? à une part intégrante de notre patrie ?

Tel fut le message que M. Victor Gautier, tenu à délivrer aux déléguées des sociétés féminines genevoises¹⁾ afin qu'elles soient averties de ce que peut leur réservé un avenir plus ou moins proche. Il faut qu'elles soient prêtes à répondre aux questions lourdes de conséquences qui leur seront posées lorsqu'elles auront obtenu le droit de partager les responsabilités des citoyens.

¹⁾ A l'assemblée générale du Centre de liaison, dont il est rendu compte en page 2.

Prise de position en faveur du suffrage féminin

Réunies à Lausanne, en janvier, les déléguées de la Ligue romande des Femmes catholiques ont étudié la question du suffrage féminin ; en conclusion de la discussion, elles ont approuvé la déclaration suivante :

« Étant donné que la femme doit concourir avec l'homme au bien de la cité, du fait que par sa dignité elle est son égale ; que chacun des deux sexes doit prendre la part qui lui revient selon sa nature, ses caractères, ses aptitudes physiques, intellectuelles et morales ; que tous deux ont le droit et le devoir de coopérer au bien total de la société et de la patrie ; que la participation directe de la femme à l'activité sociale et politique n'altère en rien son caractère propre ; que le bulletin électoral est dans les mains de la femme un

moyen important pour accomplir son rigoureux devoir de conscience, surtout dans les temps actuels ; qu'en un mot la femme jouit des prérogatives de citoyennes et doit les faire prévaloir, la Ligue des femmes catholiques de la Suisse romande déclare :

1. Il est faux de s'opposer au vote des femmes au nom de l'Eglise ;
2. Au contraire, les documents pontificaux orientent les fidèles dans le sens de l'égalité civique de la femme avec toutes les conséquences que comporte cette égalité.
3. Elle laisse pourtant chacun de ses membres libres de ses options politiques personnelles.
4. Elle est tout à fait favorable à l'octroi des droits civiques à la femme. »

Chevallier, caissière, S. Roulet, secrétaire, L. Bréchon, M. Panchaud, P. Paris, membres.

Femmes dans commissions vaudoises

A Blonay, Mme Marie Dutoit est secrétaire de la commission scolaire.

A Yverdon, il y a deux femmes dans la commission scolaire, Mmes Marianne Chapuis Jacqueline Perrin.

Mme Eugénie Ischy siège dans la commission dentaire et dans la commission d'assistance, accompagnée de Mme Hélène Delachaux.

Mme Edouard Dancet, à Borex, a été chargée de la gérance de la caisse de compensation.

Mme Yvonne Vincent est membre de la commission scolaire de Crissier.

Mme Clémence Henrioud, secrétaire, est membre de la commission d'assistance d'Yverdon.

A Vallorbe, font partie de la commission scolaire, Mme Glardon-Leresche et Mme Lambelet, comme secrétaire.

Ainsi qu'il a été décidé au comité du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, cette communauté se met à l'œuvre.

Elle organisa deux réunions pour préparer des conférences en vue de la prochaine votation fédérale sur le suffrage féminin.

Les associations membres du Centre de liaison, ainsi que d'autres associations féminines, seront convokées ; chacune d'entre elles pourra envoyer deux ou trois de leurs membres disposés à faire des conférences sur cette question, afin qu'elles puissent prendre la parole dans leur association.

On expliquera le Message du Conseil fédéral et le Guide de la Conférencière et on donnera des indications pratiques sur l'organisation de conférences, forums, tables rondes, etc.

Ces réunions auront lieu dès la mi-avril.

Albéric toujours décidé à prendre sa revanche, veille. Sous les traits du Voyageur, Wotan apparaît. Albéric lui conseille de se méfier des projets de Mme. Le Nibelung essaie d'arracher Fafner à son sommeil. Mais dans les premières lueurs de l'aube apparaît Siegfried, le héros sans peur, muni de son épée Nothing, suivi de Mme. Le jeune homme s'émouve des murmures de la forêt qui s'éveille et du chant des oiseaux. Là se place le ravissant motif que nous connaissons bien et nous partageons l'extase de Siegfried. L'orchestre, dans la fosse inventée par R. Wagner, nous donne dans un fondu merveilleux et inégal quel chose de bouleversant. Il est impossible de le décrire, et nous fermons les yeux ainsi que R. Wagner le conseillait.

Siegfried resté seul brandit bientôt son cor et l'éclatante fanfare tire Fafner de son somme. Le monstre s'avance invisible, seuls des jets de vapeur et des grognements nous le signalent. Là, rien de ridicule ou de mauvais goût ne nous atteint. Siegfried s'élance l'épée au poing, il attaque sans crainte le monstre, l'abat et revient à nous. Le sang du monstre a jailli sur lui, il s'aperçoit soudain qu'il comprend le chant de l'Oiseau. Sur son conseil il rentre dans la grotte afin de prendre l'Anneau et le Casque magique. Pendant ce temps une violente querelle a mis aux prises

NEUCHATEL

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de l'Association pour le suffrage féminin, a eu lieu le 23 janvier au local du Lyceum-Club mis gracieusement à disposition par sa présidente.

Après les rapports statutaires adoptés sans discussion, les participantes eurent le plaisir d'entendre Mme Denise Berthoud, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses leur parler avec la clarté qui lui est habituelle de la communauté de travail des associations féminines fondée le 15 novembre 1957, et de l'Appel lancé dans toute la Suisse en faveur du suffrage féminin.

Mme Jacqueline Wavre, rédactrice, traita avec humour et entrain le sujet « Qu'attendent les lectrices d'un journal féminin ». Les nombreuses questions posées prouvent à l'aimable conférencière que son exposé si vivant avait été suivi avec intérêt. On se plut à relever combien la présentation de « Femmes Suisses » est attrayante, son contenu instructif et délassant.

Il est à souhaiter que toujours plus nombreuses soient les femmes s'abonnant à ce journal, témoignant ainsi de leur intérêt pour une cause qui les trouche toutes.

E. R.

TESSIN

Une nomination féminine à la pretura

Mme Clémentine Segantini, dr. jur., a été récemment nommée secrétaire adjoint (assesseur) à la « Pretura di Lugano Campagna ». C'est la première fois qu'au Tessin, on nomme une femme à cette fonction.

LE ROSEY

ROLLE

(Hiver à Gstaad)

Institut international
de jeunes gens
(9 à 18 ans)

Pour soulager

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.90 Tél. 32 71 15

Albéric et Mme, les frères ennemis. Ils se cachent à l'arrivée de Siegfried à qui l'Oiseau parle encore le mettant en garde contre Mme qui se prépare à l'empoisonner. Le jeune héros frappe alors le misérable de son épée. L'oiseau de nouveau se fait entendre et indique à Siegfried le pouvoir de l'Anneau et du Heume, il lui dépeint Brunnilde la belle et pure vierge qui repose sur un rocher entouré de feu, et qui ne peut être réveillée que par un héros ne connaissant pas la peur. Son chant guidera Siegfried jusqu'à elle. (à suivre.) L. M. Fasanino-Auvergne.

BAECHLER

teinturier - restaurateur

et ne sont pas chers du tout

LE BAUME DU CHALET

en friction et massages
PREVENT — COMBAT — SOULAGE

BRONCHITES — RHUMES

Crevasses — Engelures

Fr. 1.85 le tube

Vente en pharmacies et drogueries